

AVIS DE CONVOCATION pour la tenue d'une séance ordinaire du conseil de la Ville de Mont-Joli le 2 juin 2025 à compter de 20 h à l'Hôtel de Ville de Mont-Joli.

M. Martin Soucy, maire
M. Gilles Lavoie, conseiller du district 1
Mme Annie Blais, conseillère du district 2
M. Robin Guy, conseiller du district 3
M. Alain Thibault, conseiller du district 5
M. Denis Dubé, conseiller du district 6

En respect des dispositions de l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes*, monsieur le maire vous convoque à une séance ordinaire des membres du conseil municipal de la Ville de Mont-Joli. Celle-ci sera tenue :

DATE : 2 juin 2025
HEURE : à compter de 20 h
LIEU : 40, avenue de l'Hôtel-de-Ville
Mont-Joli (Québec)

Il y sera alors discuté des sujets suivants :

1. Ouverture de la séance par monsieur le maire et constatation de la signification de l'avis de convocation.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 mai 2025.

ADMINISTRATION

4. Contrat de prestation de service – Préposé aux opérations et à l'entretien du Lac du Gros Ruisseau : autorisation de signature.
5. Règlement n° 2025-1534 intitulé : Règlement relatif à la tarification incitative concernant la gestion des matières résiduelles : adoption.
6. Règlement n° 2025-1535 intitulé : Règlement établissant la rémunération du personnel électoral : adoption.
7. Régie intermunicipale de l'aéroport régional de Mont-Joli – Comité musée de l'Aviation : nomination.

FINANCES

8. Adoption du bordereau des comptes à payer de la Ville de Mont-Joli :
 - ↳ Comptes réguliers;
 - ↳ Comptes préautorisés.
9. Contrat de location d'un copieur – Service du greffe et de l'urbanisme : autorisation de signature.
10. Contrat n° TP-2024-10-09 Service de conciergerie – Édifices municipaux pour les années 2025-2026-2027 – Avenant n° 1 et n° 2 : autorisation.
11. Versement de dons : autorisation.

LOISIRS

12. Entente de partenariat - Circonflexe – Prêt pour bouger : autorisation de signature.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

13. Journée portes ouvertes de la Caserne : autorisation.

14. Fermeture de rue – Porte ouverte de la caserne : autorisation.

15. Affaires nouvelles.

16. Période de questions.

17. Clôture et levée de l'assemblée.

Mont-Joli, le 29 mai 2025



Françoise Virginie Lechasseur, greffière